Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

22 SEPTEMBRE 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18157 **35**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Répondre à l'antipolitique

Ego Perron

Nous sommes en train de faire, dans les organes du mouvement et avec les partenaires de la majorité, un raisonnement sur les coûts de la démocratie – je préfère les appeler ainsi, plutôt que coûts de la politique. Il y a, à ce sujet, un sentiment « antipolitique » croissant.
Un sentiment compréhensible, qui dérive du système italien de se rapprocher de la politique, qui, sûrement, éloigne les gens plutôt que de les approcher des institutions et de les passionner à la politique.
Une croissance alimentée, parfois artificieusement, d'un côté comme de l'autre, même par la presse qui cherche seulement et uniquement le scandale, l'information négative, qui donne une image globale de la politique comme de quelque chose de généralement malhonnête, sale et éloignée des gens. Tout le monde se sent légitimé à écrire, à dire, à suggérer et à proposer des recettes pour donner un signal dans cette situation de difficulté.
Nous comprenons tous bien sûr, je pense, les sentiments des gens : il faut en tenir compte et donner des réponses. Mais je pense que les réponses doivent être le fruit non pas de la simple nécessité d'avoir les premières pages des journaux, ce qui n'est pas trop difficile à faire si on le veut vraiment, mais le fruit d'une analyse complète, globale, à 360 degrés, pour comprendre s'il y a des domaines de la politique et de l'administration, en un mot de la démocratie, où l'on peut et l'on doit faire des économies.
Nous avons commencé une confrontation sereine, sur certains aspects, avec des positions différentes, mais en ayant en commun une vision générale sur la stratégie nécessaire pour affronter ce problème : une vision qui doit être partagée. Dans des délais raisonnables, nous ferons des propositions et, si cela est nécessaire, nous les confronterons avec les autres forces politiques.
Nous affrontons cette problématique tout en étant convaincus qu'il faut tenir compte de l'humeur de cette période, une période de fort sentiment antipolitique ; mais aussi en ayant la conviction que dans notre Région la politique a toujours été faite dans la direction de la sobriété, de l'honnêteté, avec une attitude sérieuse, avec l'engagement et le travail d'administrateurs toujours attentifs aux besoins des gens.
Je ne partage pas l'opinion de ceux qui raisonnement en mettant tout et tout le monde dans le même chaudron, en présentant la politique comme un ensemble de négativités. Ce n'est pas vrai. On demande à la politique de faire plus et mieux et l'on doit essayer de le faire, même avec un engagement supplémentaire. Il y a des positions différentes, des attitudes différentes, des rôles différents, qui dérivent parfois même du passé, dont il faut toujours tenir compte, y compris quand on affronte des dossiers délicats comme celui des coûts de la démocratie.

FitchRating a fait des évaluations positives sur notre Région

L'économie en Vallée d'Aoste est solide

Dans une période où l'économie internationale est en train de traverser une grave crise, des évaluations positives arrivent pour la Vallée d'Aoste : en effet, l'agence internationale d'évaluation de crédit et de fiabilité financière FitchRating a assigné à notre Région le niveau "AA+" pour les perspectives de moyen et long terme et le niveau le plus haut F1+, en ce qui concerne le crédit à court terme.
L'agence a basé son évaluation sur les résultats et la bonne flexibilité du budget régional, ainsi que sur la position solide du patrimoine de la Vallée d'Aoste.
« *Il s'agit d'une très bonne nouvelle* – a commenté le président de la Région Augusto Rollandin lors de la conférence de presse du Gouvernement régional le vendredi 16 septembre dernier – *à partir du moment où la fiabilité est à la base du système financier des entreprises et de l'économie en général. La solidité de notre Région ayant été reconnue, il sera fondamental à l'avenir de poser notre attention sur les investissements et sur les dépenses courantes* ».
FitchRating a évalué positivement la tenue de la marge opérationnelle de la Région, à savoir la différence entre les recettes et les dépenses courantes, soutenue également par la capacité de la consommation. L'agence a également mis en évidence que l'économie locale a bénéficié, pendant les années 2009-2010, d'une manœuvre anticyclique de plus de 200 millions mise en œuvre par la Région, qui a contribué à la croissance du PIL et au maintien d'un faible taux de chômage, d'environ 4%.
« *Ces jugements* – a ajouté le président Rollandin soulignant l'importance d'avoir des perspectives "stables" – *renforcent la position de la Région dans le domaine des négociations avec les banques à la veille des investissements importants qui nous attendent, à savoir l'université, le téléchauffage et l'hôpital* ».
En outre, dans son compte rendu, l'agence a estimé que, même en cas de scénarios les plus pessimistes, le budget de la Région pourrait continuer à soutenir une dépense pour de nouveaux investissements supérieure à un milliard d'euros dans la période 2011-2013.

Nouvelles du Sénat

Stop aux nouvelles catégories professionnelles

Antonio Fosson

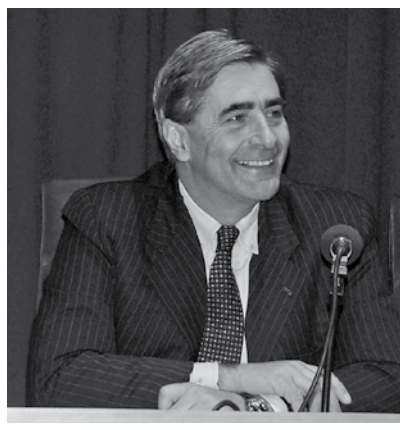

Le vote, et l'approbation de la loi d'initiative parlementaire qui fonde cinq nouvelles figures professionnelles (professions d'aide-soignant, de sage-femme, de rééducateur, de technicien médical et de la prévention) et vingt nouvelles catégories insérées dans les cinq ordres, a été suspendu inopinément. Le secteur sanitaire a vu ces dernières années la création de professions importantes, indispensables au fonctionnement du système lui-même. Le fait de donner de l'importance et les mêmes droits à celles-ci semblait significatif surtout vis-à-vis des autres ordres présents dans ce même système, comme celui des médecins, déjà organisé en catégorie professionnelle.
La commission sanitaire à l'unanimité (donc tout le monde et tous les partis étaient d'accord) avait voté positivement le texte de loi. Certes, certaines observations avaient déjà été présentées, par exemple sur la nécessité d'une réorganisation de tous les ordres professionnels, qui doivent être une garantie pour l'usager (qui choisit pour une prestation précise une figure professionnelle présente et donc "garantie" au sein de l'ordre) et non une organisation en faveur des inscrits et de ce fait uniquement attentive aux exigences corporatives. Cependant, si une discussion sur la réelle activité des ordres devait être faite, on ne pouvait pas ne pas reconnaître aussi, pour ces nouvelles figures professionnelles importantes, les mêmes droits et, donc, la possibilité de créer pour celles-ci de nouvelles catégories. Cela devait être le premier pas pour créer véritablement par la suite d'autres postes et reconnaître une certaine importance à ces mêmes catégories dans la pratique quotidienne. Aux infirmières professionnelles, qui ont à présent obtenu un diplôme universitaire pour exercer le métier d'infirmier, on est obligé de reconnaître une plus grande responsabilité dans la gestion du malade et des services (comme c'est déjà le cas dans les autres Pays européens !). Je suis depuis toujours favorable à ces nouvelles catégories et je faisais partie des défenseurs du projet de loi, d'autant plus après l'acceptation de mon amendement qui réduisait les chiffres nécessaires pour créer un ordre régional, et qui par conséquent garantissait également à notre petite Région la possibilité de les réglementer sans s'associer à d'autres Régions avec des chiffres plus significatifs (mais qui auraient ensuite fait prévaloir, sur notre communauté, leurs exigences).
Cependant, au Sénat, la mesure avait été repoussée de manière transversale car elle allait contre les orientations de la récente manœuvre financière de libéralisation du marché. Celle-ci aurait, selon les contestataires, bloqué une croissance du système, en éliminant une concurrence correcte. Dans un

SUITE PAGE 2

INDEX

Tor des Géants
Compte rendu de la deuxième édition
PAGE 5

Entretien avec le président
du Cpel/Celva Elso Gérandin
PAGE 7

... » fin de citation

lcaveri@gmail.com

« Le soleil, avec toutes ces planètes qui gravitent sous sa gouverne, prend encore le temps de mûrir une grappe de raisin, comme s'il n'y avait rien de plus important »
Galilée

C'est bon pour les vendanges !

NOUVELLES EN BREF

ENTREPRENEURS AGRICOLES ET FORESTIERS : PRÉSENTATION DES DEMANDES DE CONSULTATION

L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles communique que jusqu'au vendredi 14 octobre prochain, il est possible de présenter les demandes d'aides concernant la mesure n° 114 « Utilisation des services de consultation de la part des entrepreneurs agricoles et forestiers » du Programme de Développement Rural 2007-2013.

La mesure 114 a pour objectif de contribuer à promouvoir la connaissance et à développer le potentiel humain, afin d'accroître les connaissances des entrepreneurs, améliorer les conditions de sécurité sur le travail et favoriser les processus innovateurs à l'intérieur des entreprises, de façon à en améliorer la compétitivité. Pour cela sont prévues des aides jusqu'à 80% des dépenses admissibles pour bénéficier des « consultations d'entreprise », s'agissant de prestations technico-professionnelles fournies à l'entrepreneur agricole par un sujet, proposant des services de consultation, sélectionné et inscrit à la liste régionale, approuvée elle aussi par la délibération susmentionnée.

Peuvent présenter la demande de contribution les entrepreneurs, seuls ou associés, d'entreprises agricoles et forestières inscrites dans le registre des entreprises auprès de la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales.

La présentation des demandes pourra être faite à la Direction des productions végétales et des services phytosanitaires de l'Assessorat, au 66 du lieu-dit Grande Charrière à Saint-Christophe (horaire : mardi et jeudi de 9h à 14h, tél. : 0165/275223) ou bien dans les bureaux périphériques de Morgex, Aymavilles, Gignod, Châtillon et Pont-St-Martin, pendant les horaires d'ouverture respectifs. Pour tout autre information, consulter l'adresse Internet www.regione.vda.it/agricoltura ou bien appeler les numéros 0165/275223/331.69888 21/331.6988823.

AVIS POUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES SUR DES ESPACES PUBLICS

La Commune d'Aoste a publié les avis pour les demandes d'autorisation à exercer un commerce sur les espaces publics de type A (au moyen de l'usage de parkings), relatifs aux marchés suivants, situés sur le territoire de la Commune d'Aoste, en plus des Halles : marché de quartier le lundi – Rue Mont Fallère, marché citoyen le mardi – place Chevaliers de Vittorio Veneto, marché citoyen le mardi – Espace ancien Pré de la Foire, marché de quartier le mercredi – Rue St-Martin-de-Corléans, marché de quartier le jeudi – Avenue de la Paix ; marché saisonnier de Noël, rue Vevey, place Chevaliers de Vittorio Veneto, Halles tous les jours du lundi au samedi – parkings réservés aux opérateurs commerciaux. Les demandes pour les autorisations – à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception – devront parvenir jusqu'au 29 septembre 2011 au : Service du Commerce de l'Assessorat aux Activités productives, 1 place Chanoux, 11100 Aoste. Pour tout autre renseignement, s'adresser au Service du Commerce, 1 place Chanoux (tél. : 0165/300490 ou bien 300493) ; horaire d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h aussi. Auprès du même siège peuvent être retirés aussi les formulaires pour la présentation de la demande et les planimétries des marchés concernés. Les formulaires peuvent être téléchargés aussi du site Internet communal à l'adresse www.comune.aosta.it.

PUBLICATION DE L'AVIS POUR LA CONTRIBUTION « UNA TANTUM » EN FAVEUR DES JEUNES COUPLES, DES FAMILLES MONOPARENTALES ET DES PARENTS SÉPARÉS LÉGALEMENT

La Commune d'Aoste annonce la publication de l'avis pour l'obtention de la contribution « una tantum » en faveur des jeunes couples, des familles monoparentales et des parents séparés légalement. Les demandes devront être présentées jusqu'à 12 heures le mardi 11 octobre directement à « l'Ufficio Casa del Comune di Aosta » au 1 place Chanoux, Aoste (sous les portiques de la Maison communale). Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h. Pour tout renseignement, téléphoner aux numéros 0165-300.362/300.458/300.488. Toute la documentation inhérente à la contribution est aussi consultable et peut être téléchargée du site Internet communal www.comune.aosta.it dans la section « Città » parcours « Comunicazione », « Modulistica », « Ufficio Casa », ou bien directement à l'adresse http ://www.comune.aosta.it/it/città-/comunicazione/modulistica/ufficio_casa/.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 16 septembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement régional a approuvé l'évaluation des projets présentés au titre de 2011, dans le cadre des axes relatifs à l'accès à l'emploi, à la cohésion sociale et au capital humain du Fonds social européen 2007/2013. Les projets présentés sont au nombre de vingt-neuf et vingt-cinq d'entre eux vont bénéficier de financements. La dépense globale engagée à cet effet s'élève à 1 745 000 euros.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Des aides ont été accordées à deux entreprises aux termes de la loi n° 3/2009 portant mesures régionales pour le développement des jeunes entreprises.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Le contrat de service entre la Région et la société de services *Valle d'Aosta* pour les services sociaux professionnels a été adopté.

La Commune de Gaby recevra une subvention en vue de l'agrandissement de sa micro-communauté : la somme engagée s'élève à plus de 200 000 euros.

Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional la délibération relative au « Plan sang et plasma » pour les années 2012/2014.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Dans le cadre des interventions régionales en faveur de l'essor du ski de fond, le classement et les financements destinés aux gérants des pistes pour l'année 2011 ont été approuvés et une enveloppe de 283 000 euro a été prévue à cet effet.

SUITE DE LA PAGE 1

Nouvelles du Sénat

Stop aux nouvelles catégories professionnelles

libre marché, surtout en ce qui concerne les professions sanitaires, l'usager se retrouvera en difficulté pour choisir un professionnel sérieux, dont il a besoin, et ne pas être attiré par les cris des charlatans à présent présents partout !

Pour éviter l'affrontement entre les positions même légitimes, les chefs de groupe ont décidé d'interrompre la négociation de la loi pour des approfondissements supplémentaires. Ainsi, ces incertitudes de la politique ne feront certainement pas plaisir aux 500.000 techniciens de la santé qui attendent la création de la catégorie professionnelle où ils pourront s'inscrire. Nous aussi, comme eux, nous ne pouvons donc qu'attendre, même en étant combatifs, les événements.

Antonio Fosson

La section de l'Union Valdôtaine d'Antey-Saint-André

organise la conférence

« Les raisons de l'Autonomie hier, aujourd'hui, demain »

Conférencier M. Joseph RIVOLIN

Dimanche 25 septembre 2011 à 18h00 au Salon de la Bibliothèque

suivra un

Dîner au Restaurant

« LA GROLLA »
(hameau Filey)

Le prix est de 25,00 euros.

Pour les réservations s'adresser au Restaurant (0166 548277) ou à la présidente de la section Claudine Brunod (349 7846009).

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

1er Grand Prix Vallée d'Aoste

Concours international de chant choral

Du jeudi 22 au samedi 24 septembre, les notes des chants choraux retentiront à Saint-Vincent : le rendez-vous est avec le Grand Prix Vallée d'Aoste, Concours international de chant choral, organisé par l'Assessorat régional de la Culture en collaboration avec l'Arcova, l'association réunissant les différents chœurs et les chorales de la Vallée d'Aoste.

Un jury composé par des experts de niveau international a sélectionné dix chœurs qui s'exhiberont pendant les soirées pour obtenir la victoire finale : parmi les épreuves et les programmes proposés émergent des morceaux de la tradition valdôtaine, dont la présence met en évidence la volonté de divulguer et de faire connaître la musique locale de notre Région en dehors de nos frontières.

« *Le Grand Prix Vallée d'Aoste* – a commenté l'assesseur à la Culture Laurent Viérin, qui a rappelé que parmi les chœurs sélectionnés il y a également un chœur valdôtain, à savoir Les Notes Fleuries du Grand Paradis – *se situe dans le contexte culturel valdôtain où le chant choral représente l'une des composantes fondamentales de l'inestimable patrimoine immatériel sur lequel se fonde l'identité historique, culturelle et linguistique de la Vallée d'Aoste. L'attention constante à ce genre de musique est à la base de notre volonté de lancer une initiative d'excellence absolue, à laquelle participeront certains des meilleurs ensembles vocaux du monde, afin de resserrer les liens entre la Vallée d'Aoste et sa tradition vocale, en insérant cette dernière dans un conteste plus vaste, ouvert sur les nouveaux horizons de la musique vocale internationale. Les participants pourront ainsi aborder ensemble les thèmes fondamentaux de la musique vocale et de la culture musicale dans sa globalité, ce qui ne pourra que renforcer les liens actifs et conscients avec le monde du chant choral et assurer l'avenir de cette forme d'expression au sein de nos communautés* ».

Presque mille chanteurs envahiront donc notre Région pour donner vie à un spectacle unique de chant choral, une compétition vocale de très haut niveau artistique qui permettra également aux chœurs qui y participent de découvrir la communauté valdôtaine et sa culture musicale.

Un ordinateur en famille

Encore cette année, la Région souhaite augmenter les opportunités d'information et de formation des jeunes et des familles valdôtaines, en les aidant dans l'achat d'un ordinateur.

En effet, en 2011, le projet "Un ordinateur en famille" s'adresse aux jeunes valdôtains nés en 1999 : à ce propos, la somme de 450 euros sera octroyée pour chaque enfant concerné par le projet, pour l'achat d'un nouvel ordinateur.

L'achat de cet ordinateur, fixe ou portable, pourra être effectué entre le 1er octobre et le 15 décembre 2011, auprès de n'importe quel revendeur, en demandant, au moment de l'achat, la facture au nom de l'un des parents et la fiche, avec les caractéristiques techniques de l'ordinateur, rédigée et souscrite par le vendeur.

Pour être remboursé (jusqu'à un maximum de 450 euros, TVA comprise), l'un des parents devra présenter la documentation requise, à partir du 3 octobre jusqu'au 30 décembre 2011, au Bureau « Carte Vallée », rue Carrel, à Aoste.

Le Bureau s'occupera de rédiger la demande de remboursement qui sera disponible au bout d'une semaine à partir de la date de présentation de la demande et envoyé par la poste.

Ecole populaire de patois 2011/2012

Le patois devient une langue d'ouverture et d'intégration

Sauvegarder le patois à la fois en tant que langue historique, mais également pour qu'il puisse devenir un phénomène d'intégration pour les personnes qui arrivent à se reconnaître dans une communauté à travers une langue : ce concept pourrait être le slogan des cours de l'École populaire de patois organisés par l'Assessorat régional de la Culture dont le but est de promouvoir la connaissance du franco provençal. Les cours d'expression tant orale qu'écrite s'adressent à un public multiforme, qui ne cesse de démontrer un profond intérêt pour l'apprentissage de cette langue.

« *L'Ecole populaire de patois* – a expliqué l'assesseur Laurent Viérin – *est l'un des moyens que l'Assessorat utilise pour la promotion, la diffusion et le plein essor du patois, véritable langue du cœur des Valdôtains. Par ailleurs, le patois devient de plus en plus une langue d'ouverture et d'intégration, un moyen, pour ceux qui ont choisi de vivre dans notre région, de se reconnaître dans les valeurs culturelles et identitaires de la communauté valdôtaine. Lors des stages, en particulier, le patois devient un élément catalyseur, rassemblant des personnes qui partagent le désir de s'exprimer dans une langue imprégnée des valeurs et des sentiments les plus authentiques. En outre, la connaissance de plusieurs langues, y compris des langues dites minoritaires, représente à la fois une richesse du point de vue culturel et une valeur ajoutée pour les relations interpersonnelles* ».

Pour l'année 2011/2012, la session propose des cours pour les adultes, à savoir les cours du soir d'expression orale habituels, le cours de graphie et de réflexion sur la langue, le cours de théâtre, réservé aux personnes ayant déjà suivi les cours de l'Ecole populaire de patois et trois fins de semaine d'immersion linguistique en structure d'accueil. Véritables bains de langue, ces stages de patois se dérouleront à Pontboset (2 - 4 décembre 2011), à Valpelline (24 - 26 février 2012) et à La Salle (1 - 3 juin 2012) et proposeront aux participants, parallèlement au cours intensif, des moments d'agrégation sur divers thèmes liés à la civilisation valdôtaine et différentes activités en alternance avec les heures de cours.

La nouveauté de l'année se situe sur les cours à thème, une occasion d'apprendre le patois par le biais du chant, de la cuisine ou de la médecine populaire.

En outre, l'Ecole a aussi envisagé un programme pour les enfants qui pourront apprendre le patois à travers des cours de théâtre alliant la récitation à l'apprentissage de la langue.

Au mois d'avril, les petits acteurs et le groupe du cours de théâtre pour adultes présenteront un petit spectacle théâtral de fin d'année.

Les inscriptions aux cours, qui seront organisés dans différentes communes de la Vallée d'Aoste, en fonction des inscriptions (15 personnes minimum), seront fermées le 7 octobre 2011.

450e Anniversaire

Le français langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que « Le Peuple Valdôtain » publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

34 – Historiographie et érudition de 1850 à 1900 (première partie)

La fondation de l'Académie Saint-Anselme, en 1855, marque un tournant fondamental dans le panorama culturel valdôtain. S'insérant à plein titre dans le mouvement de profond renouveau et de promotion de l'étude du passé sur des bases rigoureusement scientifiques, qui caractérise la première moitié du XIXe siècle dans toute l'Europe, ce cénacle concentre principalement son activité sur l'histoire valdôtaine et contribue puissamment à défendre l'identité régionale, tout en soulignant ses racines foncièrement chrétiennes, sans pour autant négliger la connaissance du milieu géographique local, ni la promotion de la recherche scientifique et du progrès social et économique de la population. Le fondateur et animateur de l'Académie, le prieur de Saint-Ours Jean-Antoine Gal (1795-1867), inlassable fouilleur d'archives, s'adonne à l'étude de la philosophie, de l'histoire, de l'archéologie, de la numismatique et de la géologie, collabore activement aux publications de la Deputazione Subalpina di Storia Patria de Turin, et établit des rapports de collaboration scientifique avec plusieurs célèbres savants de l'époque, tels Mommsen, Bethmann, Promis, Cibrario. Par rapport à son intense activité d'édition de sources médiévales, le nombre de ses autres publications est très limité : rappelons entre autres une *Vie de saint Grat* (1829) et le *Coup d'œil sur les antiquités du Duché d'Aoste* (1862).

Au sein de l'Académie, tout un groupe d'« abbés savants » s'adonnent à la recherche dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, en réagissant au climat culturel laïcisant répandu par le libéralisme et aux attitudes anticléricales des milieux politiques. Le personnage le plus marquant est le chanoine Pierre-Etienne Duc (1827-1914), dont les écrits conservent encore aujourd'hui une certaine validité, surtout les *Chronologies* des dignitaires de l'Eglise valdôtaine et des curés, publiées dans l'*Annuaire du diocèse d'Aoste* ; de même, *Le clergé d'Aoste du XVIIIe siècle* (1881) et *l'Album-dictionnaire ecclésiastique du XIXe siècle* (1900) contiennent de précieuses notices bio-bibliographiques. Des monographies, qu'il publie dans les années 1865-1866, concernent l'histoire des églises paroissiales d'Arnad, de Chambave et des deux Gressoney ; suivent des ouvrages dédiés aux principales institutions ecclésiastiques locales : *La Prévôté et la paroisse de St Gilles abbé, à Verrès* (1873), *La Maison du Grand St Bernard et ses très révérends prévôts* (1898) et *Le Prieuré de St-Pierre et St-Ours* (1900). A rappeler aussi une biographie de l'évêque Agodino (1878), contenant une appendice sur l'ancien rit particulier de l'Eglise valdôtaine, et l'étude sur *Le culte de saint Grat* en huit fascicules parus de 1892 à 1897, véritable chef-d'œuvre d'érudition.

(34 – à suivre)

Albert Cerise s'est rendu à Rome pour la Conférence des Présidents

Le président de la République Giorgio Napolitano confirme sa visite en Vallée d'Aoste

«***Le président de la République italienne*** *m'a confirmé personnellement sa visite officielle en Vallée d'Aoste, envisagée le jeudi 6 octobre prochain à l'occasion des initiatives de l'Ecole pour la Démocratie»*: Albert Cerise, président du Conseil de la Vallée, a participé le mardi 13 septembre dernier au Quirinal à Rome à la rencontre de la Conférence des Présidents des Conseils des Régions et des Provinces autonomes avec le président Giorgio Napolitano. Lors de la visite, les représentants des Régions ont consigné au président de la République le volume "L'Italia delle Regioni, le Regioni d'Italia", réalisé par l'éditeur Alinari.
«*Nous sommes très honorés* – a commenté Albert Cerise – *de pouvoir accueillir le président Napolitano à l'intérieur d'une initiative organisée par le Conseil régional. En cette période si difficile pour notre Pays, le fait d'écouter les paroles du Président de la République représentera un grand moment de réflexion pour les représentants des Institutions locales et sera une impulsion pour les jeunes générations d'administrateurs provenant de toute l'Italie».*
«Dans le domaine de la Conférence des Présidents – a-t-il ajouté – *le débat sur la manœuvre est très vaste, avec une attention particulière aux coûts de la démocratie et au système institutionnel axé sur la collaboration loyale. Les Conseils régionaux représentent une sorte de courroie de transmission entre l'Etat et les Communes».*

La première de Morgex

La Reine de première catégorie Zélande de Diego Chabod de Fénis

Pour la première fois Morgex a accueilli le 17ème concours éliminatoire des Batailles de Reines, dimanche dernier, avec la qualification de douze bovines.
Pour la première catégorie, le succès a souri à Zélande de Diego Chabod de Fénis (déjà troisième à Nus en 2009 et deuxième à Fénis l'année dernière en deuxième catégorie) qui en finale a battu Sendzo des frères Bal de Charvensod ; troisième place, en demie-finale, pour Manila de Loris Diémoz de Quart et Violetta de Claudio Scalvino de La Salle, bovine qui participa, l'année dernière à la finale régionale, pour perdre enfin face à la reine Cobra de la Société La Borettaz.
La vache la plus lourde de la journée était Rosy de Fabio Pascal de La Salle (750 kg), éliminée lors des seizièmes de finale par Paison de Claudio Tutel.
En ce qui concerne la deuxième catégorie, le bosquet a été remporté par Marquisa qui en finale a éliminé Marmotta de Lauro Pont de Pollein ; qualifications également pour Tigre de Gianni Champion de Saint-Marcel et Trudy de Valentina Colombo de Morgex.
En troisième catégorie, succès de Promise de Michel Fragno de Pollein qui a battu en finale Frison de Gianni Champion de Saint-Marcel ; se sont qualifiées pour la finale régionale du 23 octobre Toulouse de Mattia Gex de Courmayeur et Ribella d'Ezio Yeuillaz de Verrayes.
A la Finale régionale, 110 éleveurs représentant 44 communes de la région se sont déjà assurés 171 qualifications. Au cours des 17 concours organisés sur le territoire, 2.217 bovines ont été présentées, 73 en moins par rapport à l'année dernière.
En tête du classement général, nous trouvons la Société La Borettaz de Gressan avec 9 bovines finalistes, suivi des Frères Quendoz de Jovençan (8), de Michele Bionaz de Brissogne et d'Aurelio Crétier de Saint-Christophe (5), d'Ezio Chabloz de La Salle, de Marco Démoz de Challand-Saint-Anselme et de Romeo Thomasset de Saint-Nicolas (4).

Dimanche 25 septembre prochain, le traditionnel rendez-vous avec les Batailles de Reines se déplacera à Cogne, sur les prés de Saint-Ours, avec seulement 6 qualifications.

L'organisation, les participants, les volontaires et le public ont déterminé le succès de la course

Le Tor des Géants, plus que jamais unique et inimitable

Le dimanche 11 septembre dernier, les athlètes au départ de la deuxième édition du Tor des Géants étaient 473 : parmi eux, 300 sont finalement parvenus à boucler le circuit d'une seule étape pour parcourir les 330 kilomètres des "Hautes Routes" numéro 1 et 2, avec une dénivellation de 24 mille mètres, en passant par 34 Communes de la Vallée d'Aoste et en transitant par 25 cols au-dessus des deux mille mètres.
L'endurance Trail le plus dur au monde a offert aux passionnés qui ont suivi la compétition, et pas seulement, de nombreuses surprises entre renversement de la situation du classement et coups de théâtre. Par rapport à l'année dernière, la course s'est améliorée du point de vue de l'organisation et des services aux participants, grâce aussi à l'important travail des 1.500 volontaires qui ont œuvré sur le parcours, dans les points de restauration et dans les bases de repos pour apporter leur aide aux coureurs.
«*J'ai décidé d'affronter la première étape du parcours* – a expliqué le président de la Région Rollandin, qui était parmi les athlètes au départ de la course – *pour vivre les émotions et comprendre l'état d'esprit de la course de l'intérieur. A travers ce parcours tous les coureurs peuvent profiter de nos montagnes et repartir avec de très beaux souvenirs de notre merveilleuse Vallée. Le Tor des Géants est un instrument formidable pour véhiculer le message de la montagne et pour faire connaître également des lieux qui sont peu connus».*
Le Tor des Géants devient ainsi un moyen de promotion touristique de notre territoire et une vitrine importante pour tous nos produits : «*Il s'agit effectivement* – a souligné l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz – *d'une vitrine exceptionnelle. A travers un seul événement, nous arrivons à promouvoir toutes nos particularités, nos quatre 4 mille mètres, le Mont-Blanc, le Grand-Paradis, le Mont-Rose et le Cervin, deux parcs nationaux et notre environnement qui est unique. Nous avons également l'occasion de présenter tous nos volontaires, toute la chaleur du peuple valdôtain et tous les produits typiques de notre territoire : un souvenir qui restera d'une manière indélébile dans le cœur des participants».*

ph. Stefano Torrione

Une manifestation qui ne pourrait pas avoir un tel succès sans les investissements que l'Administration régionale fait pour l'entretien du territoire et des sentiers de montagne : «*Le Tor est un moment important* – a commenté l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon – *il nous donne la possibilité de voir que tous nos efforts pour l'aménagement et l'entretien des sentiers et des "Hautes Routes" sont reconnus».*

Denis Falconieri

ph. Stefano Torrione

ph. Stefano Torrione

Les protagonistes de la course

Jules Gabioud s'impose sur Christophe Le Saux et Pablo Criado Toca, deuxième victoire pour Anne Marie Gross

Une course de 3 jours et 3 nuits, presque 80 heures, a permis au suisse Jules-Henri Gabioud d'endosser la couronne de vainqueur de la deuxième édition du Tor des Géants : «*Je pense à cette course* – a-t-il déclaré – *depuis le Grand Raid de la Réunion durant lequel Christophe Le Saux m'en a parlé. Je me suis beaucoup entraîné pour cela. Je n'ai jamais visé la victoire, mais j'avais vraiment la motivation de finir la boucle. Pour moi, c'est cela le principal, courir pour le plaisir, dans un endroit magnifique comme la Vallée d'Aoste et passer la ligne d'arrivée. Le classement en fait compte peu. Ma plus belle émotion durant cette course a été le passage du col de Malatra, on est presque à l'arrivée et le paysage secoue les tripes*».
Le suisse, aux trois quarts de la course, a dépassé Christophe Le Saux, qui était resté en tête pendant longtemps et qui a terminé deuxième : «*C'est une course très dure* – a commenté Le Saux, en confirmant avoir été ralenti par la fatigue sur les derniers kilomètres et les traits tirés – *avec des paysages splendides et un accueil toujours chaleureux et convivial. J'ai fait de nombreuses courses de par le monde, longues et difficiles, pour moi, c'est la plus éprouvante et l'une des plus belles!*»
Sur de si longues distances, les rebondissements sont nombreux. La troisième place, elle aussi très convoitée, confirme une édition pleine de surprises. On attendait le chamoniard Stéphane Couleaud, mais à moins de 11,90 km, au refuge Bonatti, il a été victime d'une hypothermie.
A ce même moment, Pablo Criado Toca qui est alors 4ème, lui donne les premiers secours : «*Je voulais rester avec Stéphane jusqu'à l'arrivée des secours, mais il faisait vraiment très froid avec un vent glacial. Mes vêtements étaient mouillés, je me refroidissais et les secours devaient arriver, j'ai décidé de repartir*». Pablo est arrivé troisième.
Côté femmes, l'italienne Anne Marie Gross n'a pas failli au rendez-vous et a réédité la victoire de l'année dernière. Durant toute la course, loin devant ses adversaires, elle a parfaitement su gérer son avance, arrivant 4ème au classement général.

La disqualification

Le suisse Marco Gazzola a passé le premier la ligne d'arrivée à Courmayeur après 74h58 de course.
Le dernier point de contrôle pour Marco a été relevé au refuge Bonatti à 12h06 et le dernier point de passage prévu et obligatoire de la course se situait au refuge Bertone où il n'a pas été contrôlé et enregistré : le comité a ainsi pris la décision de disqualifier le coureur suisse. «*Euphorique et fatigué* – a expliqué très sportivement Marco Gazzola – *j'ai fait l'erreur de prendre le mauvais chemin. Je suis le premier désolé de cette faute et je comprends cette décision*».

Le dernier classifié est arrivé avec les premiers

Le dernier classifié de la deuxième édition de l'Endurance Trail le plus difficile au monde est Gianni Savoia, qui a franchi la ligne d'arrivée à Courmayeur à quelques minutes de la fin des 150 heures obligatoires pour terminer la course, plus précisément à 15h54 le samedi 17 septembre. Le coureur de Cirié, âgé de 51 ans, a été accompagné sur le "tapis rouge" par les deux champions Anne-Marie Gross et Jules-Henry Gabioud. Le piémontais a prouvé que cette course le long des sentiers les plus fascinants et difficiles au monde est éprouvante, mais pas impossible : «*J'ai la preuve* – a-t-il commenté – *que malgré les 330 km et 24 mille mètres de dénivelée positive, un amateur passionné est capable de terminer cette course en une semaine. Comme tous les concurrents, je rêvais de terminer la course, mais je ne pensais pas que cela soit possible. Le trail est l'un des rares sports dans lequel un amateur, comme moi, peut rivaliser et terminer la course avec les champions*».

CLASSEMENT GENERAL HOMMES
1er Jules Henry Gabioud – Suisse
2ème Christophe Le Saux – France
3ème Pablo Criado Toca – Espagne
4ème Eric Arveux – France
5ème Giancarlo Annovazzi – Italie

CLASSEMENT GENERAL FEMMES
1ère Anne Marie Gross – Italie
2ème Patrizia Pensa – Italie
3ème Giuliana Arrigoni – Italie
4ème Marie Chaleyssin – Italie
5ème Virginie Duterme – Italie

TROPHEE DES NATIONS
France 273 : 33' : 36" Christophe Le Saux, Eric Arveux et Laurent Tissot

La Jeunesse Valdôtaine a discuté d'environnement

Pyrogazéification : question d'information

Pour marquer le commencement d'un automne qui s'annonce déjà riche d'initiatives, la Jeunesse Valdôtaine a organisé le samedi 17 septembre dernier une rencontre informative sur le thème du tri des déchets et du processus de pyrogazéification. L'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena, qui est intervenue principalement lors du débat, a abordé de façon simple mais précise, un thème qui a été reconnu comme l'un des plus importants de la législature régionale en cours. L'Assesseur a expliqué, à l'aide de diapositives expressément préparées, quelles étaient les options disponibles pour faire face à la prochaine fermeture de la décharge de Brissogne et a présenté les motivations qui ont poussé le Gouvernement à adopter le système de pyrogazéification.
A la soirée a participé également le président de la Région Augusto Rollandin qui, dans son intervention, a souligné que «*il était temps de faire un choix : nous ne pouvions plus penser que d'autres pouvaient résoudre notre problème* ».
Le Président de la Région a ensuite rappelé que chaque citoyen devrait s'informer correctement à ce sujet sans se laisser conditionner par les titres populistes et les slogans qui font peur.
Après un moment dédié au débat, animé par de nombreuses questions de la part des jeunes participants, la soirée s'est poursuivie au restaurant Cavallo Bianco de Quart pour une pizza conviviale.
«*Je suis satisfait du débat* – a commenté l'animateur principal de la Jeunesse Stefano Aggravi – *je pense qu'il est important que les jeunes soient informés sur un choix aussi important pour l'avenir de la Vallée d'Aoste, et qui par conséquent les concerne directement*».

MARIAGES

La section de l'Union Valdôtaine de Morgex

a le grand plaisir d'annoncer
le mariage de

Mademoiselle **Valentina QUINSON**
et
Monsieur **Herbert TOVAGLIARI**

Nous présentons à Herbert, conseiller communal, et à Valentina, tous les deux membres de notre section, nos félicitations les plus cordiales, ainsi que nos vœux de bonheur, de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale.

Le siège central de l'Union Valdôtaine
et son président Ego Perron,
la section de Saint-Nicolas
avec son président Marco Martinod,
la section de Saint-Martin-de-Corléans
avec son président Christian Diémoz,
la rédaction de "Le Peuple Valdôtain"
et son directeur Joseph Rivolin,

présentent leurs félicitations
les plus cordiales à

Mademoiselle **Colette DOMAINE**
et
Monsieur **Davide SAPINET**

Syndic de la commune de Saint-Nicolas.
Le président Ego Perron, les secrétaires du siège de l'Union Valdôtaine, la section de Saint-Nicolas, la section de Saint-Martin-de-Corléans et la rédaction de "Le Peuple Valdôtain" présentent au nouveau foyer leurs vœux de bonheur les plus sincères.

La section
de l'Union Valdôtaine
de Gignod

a le grand plaisir d'annoncer le mariage de

Madamoiselle **Ilaria PELOSI**
et
Monsieur **Alessandro MINNITI**

Nous présentons nos félicitations les plus cordiales aux heureux époux, ainsi que nos vœux de bonheur, de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale.

Sections de Champdepraz et de Champorcher

Le mauvais temps n'a pas gâché la fête

Le mauvais temps et la pluie n'ont pas gâché la fête et l'envie de passer une journée ensemble pour les membres des Sections de l'Union Valdôtaine de Champdepraz et de Champorcher : en effet, ayant été obligés d'annuler la randonnée jusqu'au refuge Barbustel, les participants ont décidé de se retrouver également pour déjeuner tous ensemble à Chevrère.
«*Les mauvaises conditions météorologiques ne nous ont pas permis de partir vers le refuge* – expliquent les présidents des Sections Mario Forlin et Julien Baudin – *nous sommes malgré tout satisfaits d'avoir pu passer une journée agréable et en bonne compagnie. Nous voulons remercier le président du Mouvement Ego Perron d'être venu et le syndic de Champdepraz Luigi Berger qui a organisé le déjeuner».*

«*La journée* – a commenté le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron – *a été un bon exemple de synergie entre deux Sections qui ont récemment élu leur nouveau comité de direction. Il est important que nos Sections, qui sont engagées sur le territoire, trouvent des points de convergence entre elles et qu'elles organisent des moments de confrontation et de fête».*

Entretien avec le président du Cpel/Celva Elso Gérandin

Gérandin « Nous sommes en train de penser à une nouvelle façon d'administrer »

En Vallée d'Aoste, plusieurs services sont déjà gérés de façon associée par les Communes, par exemple le tri des déchets, la gestion des eaux, la police locale, les services sociaux et beaucoup d'autres encore, mais selon les dispositions de la récente manœuvre financière, les Communes valdôtaines seront appelées à faire un effort ultérieur afin d'optimiser davantage l'unification des services.
Le président du Cpel/Celva Elso Gérandin nous explique ce que son organisme est en train de faire pour arriver à porter à terme ce cheminement.

Après la récente approbation de la manœuvre financière, il y a eu une accélération sur la gestion associée et sur l'unification des services pour les Communes valdôtaines. Quel est le cheminement que vous êtes en train de parcourir et à quel stade en êtes-vous ?
Compte tenu que sur la gestion associée et sur l'unification des services nous étions déjà en train de travailler avant l'approbation de la manœuvre, il y a eu une accélération à ce sujet et nous nous sommes posé l'objectif d'arriver à présenter des propositions concrètes de gestion associée au début du mois d'octobre.
Pour ce faire, nous avons commencé en analysant la situation actuelle, en considérant l'articulation du système de la finance locale en partant des centres de coût : c'est seulement ainsi que nous pouvons évaluer les coûts de chaque service. D'après ces données, en prenant en considération la territorialité et l'organisation de la Vallée d'Aoste, nous essayerons de comprendre quelles seront les formes de collaboration que les Communes pourront mettre en place, comme la loi 54/1998 le permet et l'envisage, et nous ferons des propositions afin de définir les meilleurs critères de gestion des services. En outre, nous déterminerons les fonctions que les Communes devront gérer en forme associée de façon obligatoire ou encouragée.

Quel sera le rôle des Syndics et des administrateurs de nos Communes ?
En ce moment, les syndics sont appelés à avoir un gros sens des responsabilités et de collaboration : ils doivent comprendre que nous sommes en train de mettre en place une nouvelle façon d'administrer les organismes locaux en Vallée d'Aoste. Nous sommes conscients que cette tâche ne sera pas facile et qu'ils devront faire de grands efforts, mais nous voulons défendre le système Vallée d'Aoste. Nous sommes contre l'unification des Communes, il faut conserver leur identité, parce qu'elles représentent un patrimoine culturel et elles président notre territoire. Les syndics et les Communes continueront donc à représenter un point de repère pour les citoyens sur tout le territoire.

Quelles communes seront directement impliquées dans ce cheminement ?
Toutes les Communes valdôtaines seront concernées par le processus de réorganisation, y compris le chef-lieu régional qui deviendra le référent pour les communes limitrophes. Je crois cependant que les effets ne seront pas les mêmes pour toutes les Communes : en effet, les Communes plus grandes seront appelées à soutenir les plus petites.

Quels seront les effets que cette réorganisation produira ?
La réorganisation engendrera sûrement des économies, mais les résultats les plus visibles et importants arriveront après un certain temps. A présent, notre tâche est de cultiver et de diffuser une nouvelle façon d'agir et de penser tant du côté des administrateurs, que de celui des citoyens. En effet, les citoyens en devenant également de plus en plus autonomes avec l'aide des technologies, pourront donner une grande contribution à la réduction du travail au sein de l'Administration publique.

L'assemblée du mardi 13 septembre dernier

Le Celva mise sur la formation des administrateurs et sur l'innovation

La manœuvre et les nouveaux équilibres financiers ont été au centre de l'assemblée du Cpel/Celva du mardi 13 septembre dernier. Les représentants des organismes locaux ont adhéré idéalement à la manifestation de protestation que l'Anci, l'association des communes italiennes, avait organisée pour le lendemain : « *Nous partageons les raisons de cette mobilisation* – a expliqué le président Elso Gérandin – *même si nous n'adopterons pas les modalités de protestation de l'Anci, à savoir le renvoi au Ministère des compétences en matière de registre d'état civil avec la fermeture des bureaux. Notre spécificité institutionnelle nous différencie par rapport aux autres Régions : notre Préfet est le président de la Région et nous ne percevons pas de reversements provenant des fonds directement de la part de l'Etat* ».
Ensuite, l'assemblée a approuvé la proposition du Gouvernement régional concernant la détermination des mesures compensatoires en faveur des Communes pour les taxes non versées à cause de l'exemption fiscale de la Tarsu, la taxe sur les déchets, et du Sii, le tarif du service hydrique intégré : le financement pour 2011 s'élève à 1 million 400 mille euros. La compensation en faveur des Communes pour les recettes inférieures, qui dérivent de l'exemption fiscale sur l'Ici pour la résidence principale durant les années 2008 et 2010, a également recueilli l'avis favorable de l'assemblée : pour compléter les reversements assignés par l'Etat à la Vallée d'Aoste en 2008 et pour anticiper ceux de 2010. Le montant sera de 4 millions 40 mille euros. L'assemblée du Cpel/Celva a enfin approuvé le plan de formation 2011/2012 pour les administrateurs et l'évaluation de la "performance" : un parcours pour promouvoir une forme de développement toujours plus efficace et pour encourager l'innovation dans le réseau des organismes locaux valdôtains. Plusieurs thèmes seront concernés : du programme politique à sa mise en œuvre, de la façon de préparer le budget à la communication, de la responsabilité de l'administrateur aux opportunités de financement. « *Nous voulons* – a expliqué Elso Gérandin – *promouvoir davantage le développement et l'innovation au sein de nos organismes locaux, surtout en ce moment puisque les ressources économiques et financières disponibles seront coupées* ».
La formation représentera donc un enjeu important pour aider les administrateurs à gérer la difficulté de la gestion administrative et technique et qui pourra les soutenir à travers le processus aboutissant à l'unification des services et à la gestion associée.

Le coin du dialogue

Emily Rini

Chers amis unionistes, la période historique et politique que nous sommes en train de vivre est certainement amère et pleine de tensions. On ne cesse de parler et d'écrire sur la crise qui a frappé l'Italie, et pas seulement, sur les problèmes de partis politiques et sur la classe politique plus en général. Justement, chacun d'entre nous est en train d'affronter cette période en essayant d'analyser objectivement ce qui se passe.
Mais dans cet éditorial, je voudrais essayer d'être positive et attirer l'attention sur un élément qui a été présenté à la population ces jours-ci par l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, Albert Lanièce. Je me réfère à la nouvelle aide pour les familles et pour le travail qui s'intitule "voucher de conciliation". Cette initiative revêt une importance stratégique et fondamentale dans le cadre de la réalisation concrète du concept d'égalité des chances, précisément parce qu'il supporte la vie quotidienne de l'individu et en particulier des femmes. Le voucher de conciliation est une contribution économique qui permet aux citoyens, et – comme je le disais – plus particulièrement aux femmes, de concilier le temps de vie et le temps de travail en se servant de l'aide de personnes de confiance qui assistent parents, enfants, personnes handicapées, personnes âgées ayant besoin de soins.
L'objectif prioritaire du projet expérimental, promu par l'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales en collaboration avec la Conseillère pour l'Egalité des Chances et le Centre pour l'emploi de Verrès, est d'offrir une aide économique visant à favoriser l'accès aux services d'assistance à la personne afin d'améliorer la qualité de vie sur le travail des personnes et en particulier des femmes, ayant des problèmes de conciliation entre temps de vie de famille et travail.
Cette intervention, financée avec des ressources de la Présidence du Conseil des Ministres, Département pour l'Egalité des Chances, se veut surtout une opportunité de travail des sujets avec des difficultés de conciliation entre temps de vie et temps de travail. Cet instrument de support aux foyers valdôtains revêt encore plus d'importance en ce moment de crise et s'insère à l'intérieur du réseau de services déjà existants, en les intégrant et en répondant aux exigences spécifiques ayant émergé sur le territoire.
Comme référent du projet "Elues" au sein du Conseil régional pour l'Egalité des Chances, j'ai eu la possibilité de constater, durant la série de rencontres sur le territoire qui se sont conclues récemment, que la difficulté de pouvoir concilier le travail et la vie de famille et d'éventuels engagements sociaux est le vrai problème des femmes d'aujourd'hui. Il m'a donc semblé plus que normal de souligner l'importance et la valeur de ce nouvel instrument mis à disposition des familles valdôtaines.
Dans un moment de crise et de difficulté ce sont ces actions concrètes d'aide que les gens demandent et qu'ils méritent.

La IIe Commission poursuit ses travaux

Examen de la manœuvre financière

La deuxième Commission permanente Affaires générales, présidée par le Conseiller régional et vice-Chef de Groupe Andrea Rosset, s'est réunie vendredi dernier afin d'examiner les contenus de la manœuvre financière en effectuant les auditions des Parlementaires valdôtains Antonio Fosson et Roberto Nicco, du Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise, du Président de la Région Augusto Rollandin et de l'Assesseur aux Finances Claudio Lavoyer.
Le Président Alberto Cerise a illustré en particulier les articles de la manœuvre concernant les coûts de la politique. «*Il s'agit de deux normes qui sont fortement faussées par un manque de clarté concernant leur application et à risque de constitution* – a expliqué le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise. *On peut cependant s'inspirer de ces normes pour donner vie à une manœuvre régionale sur les coûts de la démocratie qui soit équitable et qui sauvegarde la dignité du Conseil de la Vallée et qui donne une réponse aux citoyens en ce qui concerne leurs attentes de voir participer aussi la politique aux sacrifices imposés en ce moment. Il est donc fondamental que la question soit posée au sein des organes du Conseil, du Bureau de Présidence du Conseil, de la Conférence des Chefs de Groupe, avec la Présidence de la Région, afin de proposer des initiatives concrètes qui soit le fruit d'une vision unanime.*»
«*Nous prenons acte que la manœuvre est loi* – a déclaré le Président de la Commission Andrea Rosset – *mais il y a encore des incertitudes sur les critères d'application qui devront être éclaircies au cours des rencontres entre les Présidents de Régions et des Conseils régionaux, entre Régions à Statut spécial et Gouvernement central. Tout en étant conscients du fait que nous devons tous contribuer aux sacrifices imposés par la crise mondiale, la manœuvre ne doit pas nous faire perdre de vue les normes d'application de notre Statut spécial.*»
Pour le Conseiller régional Luciano Caveri : «*Cela peut plaire ou pas mais les coupes à notre finance régionale sont malheureusement réelles et retomberont sur la tête de nos citoyens. Il est grave que les coupes soient survenues sans l'entente nécessaire et en violation de la récente norme d'application sur le secteur fiscal. Le reste risque d'être chez nous une polémique pour ou contre Berlusconi, qui me paraît étrangère aux problèmes concrets de notre Vallée.*»

Coût de la politique

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, a convoqué ce mardi 20 septembre 2011 la Conférence des Chefs de Groupe de l'Assemblée régionale, à laquelle ont également participé les membres du Bureau de Présidence du Conseil ainsi que le Président de la Région, afin d'effectuer une première analyse des décisions à prendre par rapport aux coûts de la démocratie à la lumière de la nouvelle manoeuvre financière.
«*Nous avons commencé en cette occasion un parcours visant à élaborer une proposition la plus unanime possible et donc partagée par tous les groupes présents au Conseil de la Vallée* – explique le Président du Conseil Alberto Cerise. *Ce parcours est maintenant à l'attention des forces politiques et l'on perçoit tout de même une disponibilité générale à agir de manière à donner le plus rapidement possible des réponses aux attentes sur le thème des coûts de la politique.*»
Le même jour le Président Cerise s'est également rendu à Rome à la réunion du Comité de coordination entre les Présidents des Assemblées législatives et les Présidents des Régions. «*Il s'est agi d'une rencontre importante* – a déclaré le Président Cerise – *qui nous a permis de vérifier les parcours juridiques nécessaires à affronter la manoeuvre en ce qui concerne les aspects des coûts de la démocratie.*»

Dans le cadre du projet Portes Ouvertes, organisé par le Conseil de la Vallée, vingt-six élèves du Lycée privé du Guiers Val d'Ainan de Pont de Beauvoisin (Isère), accompagnées des enseignantes Catherine Liatard et Sophie Fourt, ont visité le jeudi 8 septembre 2011 la salle du Conseil régional.
Cette visite rentre dans le cadre d'un module appelé MIL – Module d'Initiative Locale, qui est un module d'enseignement spécifique à un lycée agricole. L'objectif est de découvrir une région européenne.